

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 27 mai 2019

Délibération n° 2019 – 27/05/2019 – 5

Projets internationaux

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 10 mai 2019

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 20 Membres représentés : 7 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les projets internationaux.**

Dijon, le 28 mai 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Compte rendu de la commission de la pédagogie du 2 mai 2019
Projets internationaux

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Compte rendu - séance du jeudi 2 mai 2019

Ouverture de la séance à 14h05.

1. Informations générales

Jean-Jacques BOUTAUD évoque la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne du 29 avril 2019 relative à l'exonération partielle des droits d'inscription 2019-2020 pour les étudiants extracommunautaires. Ces étudiants paieront les mêmes droits nationaux que les autres étudiants. Les montants des droits ont été publiés au JO du 21 avril 2019 et restent identiques à l'année 2018-2019.

Il fait ensuite référence à une note relative aux chiffres Parcoursup 2019 (cf note flash n°8 <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid141157/parcoursup-les-vœux-d-orientation-des-lyceens-pour-la-rentree-2019.html>)

En 2019, 651 000 lycéens scolarisés en France se sont inscrits sur Parcoursup et 96,3% d'entre eux ont confirmé au moins un vœu. Malgré la baisse du nombre d'élèves de terminale à la rentrée 2018 (-1,1 %), les lycéens, en particulier en séries technologiques et professionnelles, sont plus nombreux à confirmer un vœu cette année (+1,2% en moyenne, +4,4 % en série professionnelle, +3,7% en série technologique, -0,2% en série générale). En moyenne, un candidat a confirmé 9,0 vœux ou sous-vœu. Ce nombre moyen progresse depuis l'an dernier, notamment du fait de l'inclusion des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI). En moyenne, la liste de vœux des lycéens qui candidatent se compose à 34% de vœux en licence et à 31% en BTS. Les formations sanitaires ou sociales ont été choisies par un candidat sur dix ; pour 13% d'entre eux, c'est l'unique filière demandée. Les IFSI regroupent 97% des vœux de cette filière. Deux-tiers des candidats ont fait au moins un vœu hors de leur académie de baccalauréat (sens ?), soit 3 points de plus qu'en 2018. Cela concerne plus souvent les lycéens non boursiers (68%) que les lycéens boursiers (58%).

On a recensé 38 483 vœux pour l'Université de Bourgogne. Cela augmente dans presque tous les secteurs. On note une baisse en LLCER Allemand, mais les chiffres progressent lorsque la formation implique une combinaison avec allemand.

Les candidats pourront consulter les réponses des établissements à leurs vœux à partir du 15 mai 2019. Pour les 5 mentions de Licence restant sans classement des dossiers par la composante Sciences Humaines (Histoire - Histoire de l'Art et Archéologie - Musicologie - Psychologie – Sociologie), la commission d'examen des vœux constituée au niveau central en 2018 a été reconduite.

Un rappel est fait sur les prochaines réunions des groupes de travail fonctionnant actuellement en interne de l'Université de Bourgogne : Direction des études et Contrat Pédagogique de Réussite le 13 mai 2019 et Référentiel commun des études – M3C le 9 mai 2019. Un lien Cloud a été créé, avec l'historique des documents (<https://cloud.u-bourgogne.fr/index.php/s/iczoWpaCdg8z8ZC>). Un groupe de travail relatif à la réforme de la PACES sera également mis en place, alors que la réflexion est déjà engagée par l'UFR des Sciences de Santé.

L'entrée en vigueur du Contrat pédagogique de réussite est prévue à la rentrée 2019, ainsi que la « réforme » de la direction des études. Il y aura un vote dans les conseils centraux en juin-juillet 2019.

Ce sera un document de base court (1 page) en version papier (format commun uB), doublé d'une version électronique plus détaillée et personnalisée (sur *Limesurvey*) matérialisant l'engagement réciproque de l'établissement et de l'étudiant autour de la réussite et de l'insertion professionnelle. Ce contrat sera personnalisable et révisable au cours de la licence

Il a fallu mettre à plat les termes employés au sein de la communauté universitaire (direction d'études, directeur d'études, directeur des études...) afin d'avoir des références communes. On évoque à présent trois niveaux : Direction des études = direction collégiale au niveau de l'uB ; Directeur d'études = responsable de l'équipe des référents au niveau d'une UFR ou d'un département ; Référent = enseignant en contact direct avec un groupe d'étudiants dont il est l'interlocuteur privilégié. On note aussi la mise en place d'une hotline PFVU, avec un contact unique au PFVU en cas de besoin. L'élaboration d'un vadémécum du directeur d'études et du référent est en cours.

Jean-Jacques BOUTAUD fait le point sur le nombre de projets expertisés déposés dans le cadre de RITM-UBFC : 31 projets expertisés en 2019-2020 (*rappel : 19 sur 46 en 2018*) : 22 « innovations pédagogiques » : dont 13 retenus, 6 « open labs » et 3 « recherche » (+1 Résidence et un FTLV au fil de l'eau).

2. Projets internationaux

Bénédicte FORTIER et Bernhard ALTHEIM présentent les différents projets en séance. Il est précisé que dans le cadre des échanges non diplômants, l'uB reçoit moins d'étudiants internationaux que ceux accueillis à l'étranger. Mais la situation est variable d'un projet à l'autre.

➤ 5 projets d'échange non diplômants :

1/ CANADA - CEGEP André-Laurendeau - IUT Le Creusot - Marianne JAN - Alice MERIAUDEAU

Il s'agit d'un nouvel accord qui permet aux départements MP et GP de l'IUT Le Creusot d'échanger jusqu'à 5 étudiants par année académique avec le partenaire québécois. Les CEGEPC sont des institutions indépendantes professionnalisantes.

2/ INDONESIE - Universitas Gadjah Mada (UGM) - IUT Dijon Auxerre (site Auxerre) - Martine GALINDO - Pierre DEPLANCHE

Renouvellement d'un accord qui permet aux partenaires d'échanger jusqu'à 4 étudiants par année académique pour des séjours d'étude et pour une durée d'un ou de deux semestres.

3/ NOUVELLE ZELANDE - University of Waikato (UW) - ESIREM- Nadine MILLOT

C'est un nouvel accord qui permet aux partenaires d'échanger jusqu'à 5 étudiants par année académique pour des stages dans les labos des deux universités. On note que c'est le premier accord passé avec ce pays.

4/ SINGAPOUR - Nanyang Polytechnic (NYP) - IUT Dijon Auxerre (site Auxerre) - Martine GALINDO - Pierre DEPLANCHE

Renouvellement de l'annexe 1 à l'accord-cadre signé en 2014 qui permet aux partenaires d'échanger jusqu'à 2 étudiants par année académique pour des séjours d'étude et pour une durée d'un ou de deux semestres.

5/ THAILANDE - King Mongkut's University of Technology North Bangkok (KMUTNB) – ESIREM - Sébastien CHEVALIER

Renouvellement de l'annexe 1 à l'accord-cadre signé en 2016 qui permet aux partenaires d'échanger jusqu'à 5 étudiants par année académique pour des séjours d'étude et pour des stages dans les labos des deux universités.

➤ **1 annexe financière :**

6/ USA - College of the Holy Cross - UFR Langues et Communication - Christelle SEREE-CHAUSSINAND

Il s'agit de l'annexe financière 2018/19 à la convention de coopération entre l'uB et le College of the Holy Cross, validée par le CA de l'uB en vigueur jusqu'en 2021/22.

Cette annexe financière détaille les différents services que l'uB offre à un étudiant du College of the Holy Cross au titre de l'année 2018/19, ainsi que la contrepartie en Euro que le College of the Holy Cross doit verser à l'uB pour chacun de ces services. Le montant global est de 14541 €.

Bénédicte FORTIER précise qu'en raison du Brexit (signature ou non de l'accord proposé par l'UE), le Pôle international a prévu un dédoublement de tous les accords Erasmus+ avec le Royaume Uni pour sauvegarder les possibilités de mobilité avec les partenaires britanniques. A ce jour, les partenaires de ces accords n'ont pas encore tous répondu. Les conséquences sur les universités britanniques seront vraiment catastrophiques.

observ ations	Pas d'observations particulières
--------------------------	-----------------------------------------

3. Diplômes d'université et formations courtes

➤ **UFR Lettres et Philosophie : 4 DU Passerelle, étudiants en exil (niveaux A1-A2-B1-B2)**

Claire DESPIERRES rappelle le contexte lié à ces diplômes. Face à des flux migratoires importants, l'UB, comme de nombreuses autres universités françaises a mis en place en 2016-2017 un dispositif d'accueil d'urgence pour la formation et l'accompagnement universitaire des étudiants migrants. 44 personnes ont ainsi bénéficié en 2016-2017 de 360 heures de cours /étudiant.

Ce programme expérimental a été pérennisé et intégré dans un cadre académique en 2017-2018, date à laquelle un DU de Français Langue étrangère pour l'insertion universitaire et professionnelle des publics migrants a été créé par l'UFR Lettres et Philosophie.

Le collectif MEnS (Migrants dans l'enseignement supérieur) regroupant une soixante d'établissements porteurs de programmes similaires a œuvré auprès du MESRI afin de donner une dimension nationale à ces DU, travaux qui ont abouti à l'élaboration de la maquette du DU PASSERELLE – Etudiants en exil habilité par le Ministère en mars 2019.

Ce DU national inédit, en plus de donner un cadre pédagogique et une reconnaissance égale à tous les programmes du territoire, ouvrira aux inscrits l'accès au CROUS (bourses, logement) ce qui constitue une avancée significative quant aux conditions de vie et d'études des étudiants en exil.

La présente création répond à la nécessaire mise en adéquation de la maquette du DU de Français Langue étrangère pour l'insertion universitaire et professionnelle des publics migrants à la maquette du DU PASSERELLE afin d'obtenir l'habilitation de cette formation à l'uB par le ministère.

La maquette nationale exige le découpage des programmes selon les niveaux définis par le Cadre européen commun de référence pour les langues - Apprendre, Enseigner, Évaluer (CECRL).

L'actuel DU disparaît donc au profit de la mise en place de 4 DU différenciés et indépendants. Il a fallu mettre se mettre à niveau pour être en cohérence avec la maquette nationale, qui est faire sur un rythme semestriel.

Ce DU s'adresse à des étudiants non francophones auxquels il sera proposé un parcours d'intégration avec une formation renforcée en français langue étrangère (FLE). L'objectif est de les préparer à rejoindre les

formations universitaires en langue française et de favoriser ainsi leur intégration tout en préparant leur avenir professionnel, y compris dans leur pays d'origine lorsqu'un retour sera possible.

Le DU de Français Langue étrangère pour l'insertion universitaire et professionnelle des publics migrants de l'uB a accueilli en 2017 - 2018 : 36 étudiants et en 2018 - 2019 : 46 étudiants. Un suivi individuel a été mis en place, avec également un tutorat par les étudiants de l'UB dans le cadre d'un binôme. Ils ont une possibilité d'immersion dans les filières pour leur permettre de vérifier la cohérence de leur projet de formation et l'adéquation de leur niveau de langue.

Ce dispositif est financé sur fonds propres, avec l'aide de différents partenaires. Des crédits ont été demandés via le programme Bienvenue en France et auprès de différents organismes privés. Au niveau de la Région BFC, cela pourrait être financé dans le cadre de la formation professionnelle.

40 établissements universitaires ont actuellement des programmes similaires, avec des effectifs variables (200 à Lille, 15 à l'INALCO).

L'effectif total des 4 futurs DU sera sensiblement le même, soit 46 étudiants. Le groupe des DU A1 et A2 (mutualisés) accueillera 23 étudiants. Le public visé : les publics migrants n'ayant pu intégrer l'université dans leur pays d'origine (niveau BAC) ou ayant dû interrompre leurs études universitaires, les diplômés de l'université (de la licence au master) qui ont besoin d'acquérir une très bonne maîtrise du français pour exercer leur profession, de passer des examens et concours d'équivalence ou de se réorienter partiellement pour accéder au marché du travail français.

Pré-requis : être titulaire au minimum d'un niveau 2 (équivalent du Bac).

Aucune certification en français n'étant requise, le niveau de français du candidat sera évalué par un test de positionnement en français. Celui-ci permettra d'établir le niveau du candidat dans les quatre compétences linguistiques. Les candidats ayant le niveau A1 en cours d'acquisition pourront être admis. Le test déterminera le DU (A1/A2 /B1/B2) dans lequel ils seront inscrits.

Pour les DU A1 et A2, le volume horaire total est de 232 h/ étudiant.

Pour le DU B1, le volume horaire total est de 230 h/ étudiant.

Pour le DU B2, le volume horaire total est de 248h/ étudiant.

En formation initiale et continue sans financement, les étudiants sont exonérés de frais d'inscription et de formation. En formation continue financée, les frais d'inscription sont de 200 euros et les frais de formation de 1300 euros.

Un budget global pour les 4 DU Passerelle- Etudiants en exil a été établi. La maquette nationale exige que ces 4 DU soient indépendants. Cependant, les financements seront communs et les DU A1 et A2 et DU B1 et B2 seront entièrement mutualisés (pédagogie différenciée au sein d'une même classe).

Deux groupes d'étudiants : l'un A1/ A2, l'autre B1 /B2.

Tous ces étudiants ne feront pas l'ensemble du cursus mais ils sont extrêmement motivés et assidus. L'adaptation se fait selon les objectifs et en fonction des situations individuelles, parfois très compliquées.

observ
ations

Pas d'observations particulières

➤ UFR Lettres et Philosophie : 6 DU FLE en lien avec le CIEF (niveaux A1-A2-B1-B2-C1-C2)

Claire DESPIERRES présente ce dossier. elle rappelle que le CIEF (Centre International d'Etudes Françaises) a un statut associatif qui ne lui permet pas de délivrer des diplômes universitaires. Or il y a une perte d'étudiants constatée depuis plusieurs années car ils recherchent une certification d'établissement. Le CIEF a sollicité l'UFR Lettres et Philosophie pour porter les diplômes dans les filières Sciences du langage et FLE.

Ces 6 diplômes d'université permettent de proposer une formation aux apprenants étrangers adultes, étudiants ou salariés, désireux de développer et de perfectionner leurs compétences en français parlé et écrit. Il atteste d'un niveau (de A1 à C2) selon l'échelle de compétence langagière du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Les maquettes ressemblent à celles du DU Passerelle mais le volant insertion est moins développé.

Ce diplôme pourra être envisagé comme une fin en soi, mais aussi comme un préalable à l'inscription à une formation professionnelle.

Les cours sont dispensés dans des groupes à effectifs réduits (15 étudiants en moyenne). L'encadrement est assuré par des enseignants du Centre International d'Etudes Françaises (CIEF). Alain HELLEU précise que le secrétariat administratif et pédagogique sera assuré par le secrétariat du CIEF. Les deux personnes concernées devront donc être formées sur Apogée. Elles souhaitent effectivement rester sur leurs postes actuels.

Pour les niveaux A1- A2-B1-C1 : un semestre correspond à un total moyen de 220h (30 crédits ECTS)

Les enseignements sont dispensés sur 14 semaines (une semaine d'orientation + 13 semaines de cours à raison de 17h hebdomadaires), la quinzième semaine étant dévolue au contrôle terminal.

Pour le niveau B2 : un semestre correspond à un total moyen de 156 h de langue, auxquelles s'ajoutent 38h de cours de civilisation et de culture, soit un total moyen de 194h.

Les enseignements sont dispensés sur 14 semaines (une semaine d'orientation + 13 semaines de cours à raison de 17h hebdomadaires), la quinzième semaine étant dévolue au contrôle terminal.

Pour les niveaux A1- A2-B1-B2 -C1 L'organisation est ainsi prévue : 2 sessions/année universitaire :

Première session/ semestre d'hiver : d'octobre à janvier (2 semaines d'interruption/vacances de Noël)

Deuxième session / semestre de printemps : de février à mai (2 semaines d'interruption/ vacances de printemps). Les dates précises de formation seront précisées via une brochure CIEF.

Pour le niveau C2 : 1 semestre correspond à un total moyen de 257h. Les enseignements sont dispensés sur 14 semaines (une semaine d'orientation + 13 semaines de cours à raison de 17h hebdomadaires), la quinzième semaine étant dévolue au contrôle terminal. 1 session/année universitaire, précédée d'une session de Niveau 5 (C1) de février à mai (2 semaines d'interruption/vacances de printemps).

Les dates précises de formation seront précisées via une brochure CIEF.

L'effectif est d'environ 500 étudiants pour tous les niveaux.

Claire DESPIERRES souligne le fait que l'UFR Lettres et Philosophie souhaite s'engager dans l'enseignement du français pour les étudiants internationaux. Il faudrait que toutes les initiatives soient regroupées, avec un pilotage global par l'UFR. Il faut penser l'enseignement du FLE de manière efficace, ciblée. Dans le cadre des DOM, le souhait est d'avoir un poste de direction rattaché à l'UFR pour qu'il existe vraiment un pilotage.

Alain HELLEU indique qu'il faudrait un cofinancement de ce poste (uB-CIEF). Les tarifs d'inscription 2019-2020 sont à préciser : droits d'inscription / frais spécifiques. Les étudiants du CIEF auront accès aux différents services universitaires (SCD, CPSU...). En fonction de leur situation individuelle, ils devront également payer la CVEC (91 €).

Le Label qualité FLE sera à rechercher car sinon cela ne marchera pas. Bénédicte FORTIER évoque le fait que ces étudiants du CIEF pourraient être intégrés dans les journées d'accueil des étudiants internationaux afin que le lien avec l'UB soit fait.

observ
ations

Les observations seront relayées à la CFVU

➤ UFR Sciences Humaines : DIU Cliniques du psycho traumatisme et dispositifs d'accompagnement

Khadija CHAHRAOUI présente le projet.

Elle précise que ce DIU est porté par l'UFR Sciences Humaines (Université de Bourgogne), en partenariat avec :

- UFR des Sciences de Santé (Université de Bourgogne)
- UFR Santé (Université de Franche-Comté)
- UFR Sciences du Langage de l'Homme et de la Société (SLHS) (Université de Franche-Comté)

Ce projet de DIU est une nouveauté en Bourgogne Franche-Comté et il répond à une demande forte des professionnels pour mieux comprendre et accompagner les victimes de violences.

Il s'inscrit dans un contexte national spécifique avec une volonté actuelle du ministère pour améliorer la prise en charge des victimes. Chaque année, en France 364 000 personnes sont victimes de violences (physiques et/ou sexuelles) (Rapport 2017 INSEE/ONDRP), 19 700 mineurs sont victimes de violences sexuelles (dont 7050 viols) en 2016 (rapport observatoire national de la protection de l'enfance). Ces violences concernent aussi des populations de réfugiés qui ont fui les conflits armés dans le monde pour demander l'asile (122 743 demandes d'asile en France en 2018 (soit + 21,8% par rapport à l'année précédente). D'autres violences se développent dans nos sociétés tels que les attentats, les agressions au travail, les violences conjugales, les agressions contre les minorités.

Ces violences ont des impacts importants sur la santé et les comportements des personnes victimes (échec scolaire, pathologies somatiques, dépression, suicide, états de stress post-traumatiques...)

Dans ce contexte qui nécessite un meilleur accompagnement de ces personnes et une prévention de ces problèmes de santé, le Président Emmanuel MACRON lors de son discours du 25 novembre 2017 a proposé l'identification de 10 dispositifs régionaux pour la prise en charge globale du psychotraumatisme en France ainsi que la création d'un Centre National de Ressources et de Résilience (CN2R) pour la formation et la recherche. Ces dispositifs ont donné lieu au lancement d'appels à projets nationaux en 2018.

Le CHU de Dijon a été lauréat de cet AAP (Responsable et porteur du projet: Pr Irène François), destiné à mieux accompagner les personnes adultes et enfants exposées à des violences ayant entraîné ou étant susceptibles d'entraîner un psycho traumatisme (physiques, sexuelles, psychologiques, conjugales, suite à un attentat, accident..).

Dans ce cadre, l'équipe de responsables pédagogiques de ce projet de DIU est impliquée dans ce dispositif régional pour développer la formation des professionnels et la recherche sur les psychotraumatismes.

Ce projet de DIU est soutenu par le CHU de Dijon et l'Agence Régionale de la Santé Bourgogne Franche-Comté. Il est en lien avec de nombreuses institutions de santé au niveau régional (CHU, Centres hospitaliers spécialisés, CH Novillars, CH Chartreuse, CUMP, CMP....).

Khadija CHAHRAOUI souligne que ce DIU est important au niveau de la Région. Il est de plus rare qu'un DIU associe une formation et des projets de Recherche.

Le DIU « Clinique des Psychotraumatismes et dispositifs d'accompagnement » est original et nouveau en Bourgogne Franche-Comté. En France, il existe quelques DU de psychotraumatologie ou de victimologie dans les universités : Auvergne, Metz, Nice, Lyon, Paris V, Paris VII, Bordeaux. Par rapport à ces DU, le projet actuel présente plusieurs originalités et atouts avec un programme de formation pour les professionnels basé sur : 1) une approche pluridisciplinaire des données actuelles de la recherche et des modes d'évaluation et d'identification des effets des violences physiques et psychiques, 2) une approche plurielle des cliniques rencontrées chez les victimes de traumatisme selon les populations (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, populations migrantes) et selon la variété des situations traumatiques 3) la sensibilisation aux modes d'accompagnement des victimes et de prévention des problèmes de santé.

Objectifs de ce DIU :

- Apporter une formation complète, précise et de haut niveau dans le domaine du psychotraumatisme, dans les champs de la clinique, psychopathologie, psychothérapie et psychiatrie
- Former les professionnels de la santé et du monde socio-éducatif à une meilleure connaissance et évaluation des troubles chez les victimes de traumatismes majeurs.
- Transmettre des compétences permettant aux professionnels d'analyser des situations complexes pour penser des stratégies d'accompagnement et de prévention adaptées
- Apporter aux professionnels des concepts et des outils basés sur les connaissances les plus récentes de la recherche dans le domaine du psychotraumatisme
- Apporter aux professionnels une connaissance et une sensibilisation aux différents modes de prises en charge et d'accompagnement des victimes
- Acquérir une formation pratique grâce aux échanges et à la confrontation autour des pratiques cliniques.

Plus spécifiquement, ce programme de formation propose d'apporter des compétences dans trois domaines 1 : Approches cliniques, psychopathologiques et psychiatriques des troubles psychotraumatiques.

2 : Clinique plurielle du traumatisme psychique

3 : Dispositifs de soin et de prévention

Public : Médecins, psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers, éducateurs spécialisés. Autre professionnels impliqués dans le suivi des victimes de violences.

Candidats jugés aptes à suivre l'enseignement autorisé par le comité pédagogique

Salariés dans le cadre du plan de formation, en congé individuel de formation ou à titre individuel

Pré-requis : la formation est accessible aux titulaires d'un master ou équivalent (sur dossier), internes en médecine ou psychiatrie, doctorat de médecine, assistants sociaux, diplômés d'état d'infirmier ou tout titre équivalent. Il peut être ouvert aux étudiants de dernière année de Master de Psychologie (sous réserve de validation du dossier par l'équipe pédagogique)

120h sur 20 jours de cours sur une année avec un rythme de formation d'une journée (le vendredi) tous les 15 jours entre janvier et décembre de l'année.

Compétences acquises : concepts précis et de haut niveau scientifique dans le domaine du psychotraumatisme ; analyse de situations complexes ; penser des stratégies d'accompagnement et de soins adaptées aux situations rencontrées.

Tarifs Prévisionnels : 2200 euros (avec prise en charge) ; 1100 euros (individuel) ; 700 euros (étudiants en FI)

Capacité d'accueil : 20 stagiaires chaque année

observ
ations

Pas d'observations particulières

➤ UFR Langues et Communication : DU de langue et culture italiennes niveau perfectionnement

Ambra ZORAT présente ce Diplôme d'Université de langue et culture italiennes de niveau perfectionnement destiné aux étudiants ayant déjà suivi une formation d'environ 120 heures de langue italienne et souhaitant obtenir un diplôme attestant leurs compétences linguistiques en italien au niveau B2/C1.

La formation, sur deux ans, a donc pour objet la consolidation de compétences préalablement acquises.

Ce D.U. de niveau perfectionnement permet l'approfondissement, à titre individuel ou pour des raisons professionnelles, de la connaissance de la langue et de la culture italiennes contemporaines. Il offre un complément de formation pour faciliter l'entrée dans la vie active ou l'évolution d'une carrière professionnelle. Il est également destiné aux étudiants que leur parcours universitaire a conduit à se tourner vers l'Italie (historiens, historiens de l'art, musicologues, spécialistes en droit international) ou à collaborer avec les chercheurs italiens par le biais d'échanges scientifiques internationaux.

1^{re} année : tous les cours sont mutualisés avec L1-UE5 LV Approfondissement et LEA1, pour un volume horaire de 72 heures.

2^{ème} année : tous les cours sont mutualisés avec L2-L3 UE5 LV Approfondissement et LEA2/LEA3, pour un volume horaire de 96 heures.

Ce DU est à coût zéro compte tenu des mutualisations.

Claire DESPIERRES évoque le problème de la limitation à 2 groupes pour l'UE Italien initiation, pouvant être prise par les étudiants d'autres UFR. Ambra ZORAT précise qu'il n'est pas possible d'aller au-delà de 2 groupes (40 étudiants chacun) compte tenu du coût induit. Mais si l'UFR Lettres et Philosophie veut financer un groupe, il est tout à fait envisageable de proposer cette UE.

observ ations	Pas d'observations particulières
--------------------------	-----------------------------------------

➤ UMDPC-Santé : différents projets de DU et formations courtes

Evelyne KOHLI présente les dossiers en séance.

→ **DU Angioplastie périphérique, artérielle et veineuse**

Responsable universitaire : Pr R LOFFROY . Responsable pédagogique : Pr M MIDULLA

Formation : 92 heures : 72h d'enseignement (42h enseignement cognitif, 14h cas cliniques, 14h simulation) + 20h stage en centre d'angioplastie). Elle ouvrirait en septembre 2019. Budget : 1600 euros (500 euros : internes)

Public visé: Radiologues en cours de DES ou titulaires du DES de Radiodiagnostic et Imagerie Médicale

Contexte :

Besoins croissants de prise en charge de patients suivis pour une pathologie vasculaire artérielle ou veineuse par techniques mini-invasives endo-vasculaires.

Objectifs de la formation :

Approfondir les connaissances techniques, cliniques et thérapeutiques dans le domaine de l'angioplastie périphérique, artérielle et veineuse

Analyser les résultats et les risques

Citer les recommandations nationales et internationales, les bases réglementaires organisationnelles et médico-légales

Pratiquer et organiser une activité d'angioplastie périphérique en tant que référent, et de façon interprofessionnelle.

Participer à un travail de recherche

Organisation pédagogique : 5 modules de 2 jours (dont 1 sur simulateur); 10 demi-journées (20h) de stage

Elle précise qu'il n'existe pas de DU au niveau national en angioplastie. On peut peut-être envisager un DIU à l'avenir ? C'est une activité transversale, avec un objectif lié à la Recherche.

Pour les 2 DU suivants, il est noté qu'ils sont présentés sous réserve de validation des conventions correspondantes (non finalisées à ce jour).

→ **DU Orthopédie dento cranio maxillo faciale - mention Tunisie**

Responsables : Pr N. ZWETYENGA, Dr F BOURZEIX

En partenariat avec : ATDEC (Académie Tunisienne de dentisterie Esthétique et chirurgicale)(Convention)

Formation sur 2 ans : 334 heures (174h d'enseignements théoriques, 160h d'enseignements pratiques)

Tarif: 1 000 euros/an (soit 2000 euros pour la totalité de la formation) (minimum 15 candidats)

Public visé: Adhérents à l'association ATDEC Chirurgiens-dentistes, Docteurs en médecine spécialisés en chirurgie maxillo-faciale, stomatologie ou chirurgie orale

Objectifs de la formation :

Apporter les connaissances et compétences nécessaires aux médecins et aux chirurgiens-dentistes souhaitant pratiquer l'orthodontie et l'orthopédie cranio-dento-maxillo-faciale.

Organisation pédagogique :

4 modules délocalisés ; 2 modules incluant l'évaluation à Dijon. Les frais de voyage sont pris en charge par l'association.

Le premier et le dernier module de chaque année sont mutualisés avec le DU ODCMF de Dijon.

Il existe déjà le même partenariat en Tunisie mais avec une autre association.

→ **DU Chirurgie implantaire avancée - Maroc**

Responsable universitaire : Pr N ZWETYENGA

Co-responsable : Dr V AHOSSI

Formation : 100h ; budget : 1600 euros (minimum 15 candidats)

Public visé: Adhérent de l'association ACDE.Chirurgiens-dentistes, chirurgiens maxillo-facial, stomatologues : expérience professionnelle en implantologie d'au moins 2 ans.

Objectifs de la formation

Acquérir des connaissances dans la gestion des cas complexes et compliqués en chirurgie pré-implantaire. Développer les compétences chirurgicales en implantologie.

Organisation pédagogique

4 modules de 2 jours au MAROC (64 h)

1 module de 5 jours à DIJON en continu incluant l'évaluation des apprenants (36 h)

C'est un nouveau partenariat.

→ **FC Formation courte à la vaccination antigrippale pour le pharmacien d'officine**

Depuis le 1ermars 2019, c'est une nouvelle mission du pharmacien d'officine.

Formation conforme à l'arrêté du 10 mai 2017, avec délivrance d'une attestation.

Responsable universitaire : Pr E KOHLI

Responsable pédagogique : Dr F MACE ; Formation : mixte E-learning (3h) /présentiel (4h)

Budget : 350 euros ; Public visé: Docteurs en pharmacie

Il est noté que Françoise SALVADORI (qui a coécrit le livre «Antivax - La résistance aux vaccins du XVIIIe siècle à nos jours») est associée à ce DU pour l'aspect communication.

→ **FC Rééducation posturo-motrice chez les sujets âgés fragiles présentant des troubles cognitifs**

Responsable universitaire : Pr F MOUREY

Responsable pédagogique : Pr F MOUREY ; Formation : ½ journée ; Tarif: 1500 euros (pour 10 personnes)

Public visé: Rééducateurs et professeurs activité physique adaptée. Formation au CH Chalon-sur Saône.

Evelyne KOHLI précise que pour le moment, la mise en œuvre de cette FC est reportée.

observ
ations

Pas d'observations particulières

4. Diplômes nationaux

➤ UMDPC-Santé : diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée

Evelyne KOHLI rappelle que cette formation d'Infirmier en pratique avancée (IPA) a été créée par l'arrêté du 18 juillet 2018 qui instaure le Diplôme d'Etat. Ce DE confère un grade Master à ses titulaires.

→ Inscription dans une politique de santé prenant en compte :

Les nouveaux besoins de santé de la population : augmentation de la durée de vie, augmentation des pathologies chroniques, le développement des parcours de soins, la lutte contre les déserts médicaux, le travail en interprofessionnalité.

→ Développement de compétences élargies des IDE en lien avec les médecins :

Forme innovante de travail interprofessionnel

Collaboration Médecin/ IPA/ IDE sur la base d'un référentiel d'activités

Développement des réseaux et rapprochement des différents partenaires de soins

Rôle d'interface

Amélioration de la prise en charge globale des patients ayant une ou plusieurs maladies chroniques

3 mentions : Dialyse-Pathologies rénales/ Poly-pathologies/ Onco et Onco-hématologie; *une mention pour la Psychiatrie est prévue en 2019.*

→ Poursuite de l'universitarisation de la formation en soins infirmiers :

Grade Licence = DE d'Infirmier/ères

Grade Master = DE IPA

Doctorat en Sciences Infirmières ?...création d'une filière?

L'organisation de la formation par alternance est ensuite présentée.

UE validée si note $\geq 10/20$; Compensation possible entre UE si note $\geq 9/20$; Compensation entre semestres.

S4: stage à définir au regard de la mention

→ Concernant l'encadrement et les lieux de stage :

Agrément des lieux de stage par UFR sur proposition du responsable U de la formation

Services accueillant des DES phase socle ; Encadrement par personnel médical

→ Responsable universitaire : Pr JM REBIBOU

Responsables pédagogiques : MB GUYOT (MSc), S JAFFEUX(MSc), C PENNECOT(MSc)

Formation : octobre 2019

Budget : 6500 euros par an ; Public visé: Infirmier(e)s diplômés d'état ; Possibilité de VAES

Evelyne KOHLI précise qu'au plan national, les discussions avec les syndicats des médecins ont été compliquées mais ce texte est passé. Ce sera un métier à temps plein, avec deux ans de formation. L'UMDPC-Santé a reçu une trentaine de demandes alors qu'aucune publicité n'a été faite. Un infirmier tout juste diplômé peut postuler mais il ne pourra exercer en pratique avancée que s'il justifie de 3 ans d'expérience professionnelle. Cela serait donc contreproductif. Du e-learning est prévu.

L'Université de Franche-Comté propose ce DE IPA depuis septembre 2018. C'est dommage qu'il n'y ait pas eu de coordination car une répartition des mentions aurait pu être mise en place avec l'UB.

Les IPA pourront exercer dans le cadre de la télémédecine.

Un document a été envoyé au Ministère pour enclencher le dossier mais c'est bien sûr sous réserve de validation par les conseils centraux de l'université.

➤ **AgroSUP Dijon-ESIREM : Cycle Préparatoire Intégré (CyPI)**

Mélanie RAGON d'AgroSUP Dijon présente ce dossier. Elle rappelle que la création du CyPI AgroSup Dijon s'est faite en 2009 et est en partenariat avec l'ESIREM depuis 2010.

Il y a eu une augmentation progressive des effectifs : première promotion 2009-2011 : 4 étudiants et rentrée 2019-2020 : 50 étudiants. Ce CyPI est géré avec l'ESIREM et l'UFR SVTE.

La nouveauté est notamment liée à la spécialité Agronomie proposée cette année aux étudiants.

Citée dans la fiche filière de l'ESIREM :

« Les élèves se destinant à AgroSup doivent se référer à la fiche filière qui leur est propre au sein d'AgroSup »

Organisée en 4 parties : Objectifs de la formation et débouchés - Conditions d'admission - Organisation et contenu de la formation - Modalités de contrôle des connaissances.

Objectif : apporter aux étudiants les prérequis pour l'entrée en 1ère année de cycle ingénieur à AgroSup Dijon.

Formation scientifique généraliste (mathématiques, informatique, physique, chimie et biologie)

Initiation à la gestion de projet, au travail en groupe, à la communication

Découverte du monde professionnel et du domaine de l'agroalimentaire

Débouchés :

- Après validation du CyPI : accès direct en 1ère année de cycle ingénieur spécialité agroalimentaire ou agronomie à AgroSup Dijon
- Validation de la licence 2 mention Sciences de la Vie, parcours Biologie Chimie Biochimie – Prépas

Admission en 1ère année de CyPI :

50 étudiants sélectionnés par le concours Geipi* Polytech

- 25 places pour le cycle ingénieur Agronomie
- 25 places pour le cycle ingénieur Agroalimentaire

Choix de la spécialité au moment du concours

Cycle commun avec 2 composantes de l'université de Bourgogne : ESIREM et UFR SVTE

Inscription des étudiants à l'université de Bourgogne (ESIREM)

Enseignements dispensés par les équipes pédagogiques de l'ESIREM, de l'UFR SVTE et d'AgroSup Dijon

Formation de 2 ans (4 semestres) : 120 ECTS ; 30 ECTS par semestre ; 5 à 6 UE /semestre ; 2 à 5 modules / UE

Représentation des étudiants et mise en place d'un comité de pilotage pédagogique annuel

	Volume horaire (h)				ECTS
	CM	TD	TP	Total	
TOTAUX ANNUELS 1^{ère} année	290	442	83	815	60
TOTAUX ANNUELS 2^{ème} année	187	364	130	681	60
TOTAUX CyPI (1A+2A)	477	806	213	1496	120

Découverte des domaines agroalimentaire/agronomique via un stage ouvrier (4 semaines minimum)

2 projets encadrés par des enseignants d'AgroSup Dijon

Interviews de professionnels (anciens d'AgroSup Dijon)

Projet - Découverte métier ingénieur 16 %, 235 h

Contrôle des connaissances : contrôle continu et/ou contrôle terminal selon les modules
Validation des UE : moyenne pondérée \geq à 10/20 par compensation entre chaque module de l'UE
Validation des semestres : moyenne pondérée \geq à 10/20 ET pas plus de 3 insuffisances durant le semestre (insuffisance = moyenne UE $<$ à 10/20 ou moyenne module $<$ à 8/20 ; pas plus de 2 UE en insuffisance parmi les 3 insuffisances tolérées sur un semestre donné (demandé par la CTI - Commission des Titres d'Ingénieur).

Il est précisé que ces modalités de contrôle des connaissances évoluent selon les recommandations de la CTI.

Possibilité de compensation entre semestres de la même année ; Notes éliminatoires ; Moyenne $<$ à 10/20 pour le stage ouvrier et les projets.

Validation des années et passage en année supérieure : validation des 2 semestres de l'année, individuellement ou par compensation. Aucun redoublement autorisé

Jury (composition) : sous la présidence du Directeur de l'ESIREM ou de son représentant
Responsables de formation : CyPI ASD, CyPI ESIREM, L1 et L2 SV UFR SVTE
Coordonnateur des formations initiales d'ingénieur d'ASD et enseignants intervenant en CyPI
Les droits d'inscription correspondent aux droits appliqués au cycle ingénieur.

obs er v a t i o n s	Pas d'observations particulières
-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

➤ **IUT Dijon-Auxerre : Licence Professionnelle Optimisation des Procédés et de la Performance des Systèmes Automatiques et LP Plastiques Innovants, Objets Connectés Et Plastronique**

Jean-Pierre LEMAITRE présente les deux dossiers. Pour la LP OPPSA, il précise qu'il y a déjà un parcours existant (Management des Processus Industriels) sur le site d'Auxerre.

Les entreprises du secteur ont remonté un besoin de formation de techniciens, avec plusieurs compétences et une vue d'ensemble.

Le département le plus en lien avec cela est le Génie Mécanique et Productique. Une partie des enseignements se fera à Dijon (pour 3 semaines) et une autre à Nevers au lycée Alain-Colas. Il n'y a pas de e-learning. Le troisième partenaire est le Pôle formation des industries métallurgiques. La part des intervenants professionnels est de 31%. Le public visé est ceux issus des BTS et des DUT.

A l'heure actuelle, il y a 22 candidats dont une majorité issue de BTS. L'idéal serait d'avoir 15 étudiants mais le parcours peut ouvrir à 10. La poursuite d'études n'est pas l'objectif. La question du logement des étudiants peut poser problème compte tenu de la distance entre les sites. La Cité de l'alternance est une solution mais elle est déjà très sollicitée.

La LP PIOCEP a deux ans de fonctionnement. Elle est organisée en deux parcours, avec deux groupes. On note qu'il y a beaucoup de plasturgistes. L'idée est de pouvoir mixer les UE. Le syndicat des plasturgistes est impliqué dans cette LP et pas celui de l'électronique. L'effectif est de 8 cette année.

Les changements pour 2019-2020 sont recensés dans le document de synthèse des demandes de modifications des fiches filières page 24/74.

obs er v a t i o n s	Pas d'observations particulières
-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

➤ **UFR Sciences et Techniques : Master mention Informatique parcours Ingénierie des Sciences de Données**

En l'absence en Commission de la pédagogie de porteur de projet pour cette création d'un parcours Ingénierie des Sciences de Données au sein de la mention de Master Informatique, il est indiqué que des précisions seront demandées par écrit à l'UFR Sciences et Techniques en vue de la CFVU du 10 mai 2019 (notamment : contexte de création de ce parcours, objectifs par rapport à l'offre de formation actuelle, budget, raisons du positionnement sur Mâcon, modalités liées aux contrats de professionnalisation...).

➤ **ESPE : modalités d'affectation géographique en L2 et MEEF 1^{er} degré ; Master EBEP ; Master Sciences de l'Education ; UE PAC pour les diplômés du département MEEF 1^{er} degré ; Master PIECE**

→ **Master PIECE**

Jean-Louis TORNATORE rappelle que ce Master est lauréat de l'appel à projet ISITE pour les formations en anglais portées par la COMUE UBFC. Véronique PARISOT avait présenté le projet en CFVU en juin 2018. Des fiches filières pour les Masters 1 et 2 ont été élaborées pour l'année 2019-2020 afin d'explicitier l'organisation de ce diplôme (UE, volumes horaires, modalités de contrôle des connaissances...). Ce Master fonctionne sur un principe de pédagogie inversée. De nombreux partenaires seront sollicités en Europe. C'est un très beau projet qui se concrétise à la prochaine rentrée.

→ **Modalités d'affectation géographique en L2 et MEEF 1^{er} degré**

Pour la L2, Lucie CORBIN précise qu'elles restent inchangées par rapport à 2018. Pour le MEEF 1^{er} degré, un test de sélection (1h30) sera mis en place à la rentrée 2019, avec vérification des connaissances en français, mathématiques et culture générale en lien avec le système éducatif (QCM).

Les candidats formulent des vœux d'affectation : ils classent 1 à 4 sites par ordre de préférence. Aucune proposition d'affectation n'est faite à un candidat sur un site s'il ne l'a pas classé dans ses vœux. Par conséquent, le candidat qui ne classe pas tous les sites diminue ses chances d'obtenir une place en M1 MEEF 1^{er} degré. Il est donc fortement recommandé de formuler des vœux sur 3 à 4 sites géographiques.

A l'issue du test d'admission, tous les candidats sont classés en fonction de leur résultat au test.

Les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats sont affectés en priorité sur leur vœu 1 jusqu'à ce que la capacité d'accueil du site soit atteinte, puis sur leur vœu 2, 3 ou 4. Et ce jusqu'à ce que la capacité de la mention MEEF 1^{er} degré soit atteinte.

Aucune proposition n'est faite sur un site non classé par un candidat. Si une place se libère sur un site que le candidat à appeler n'a pas classé dans ses vœux, sa candidature est mise en attente jusqu'à ce que, éventuellement, une place se libère sur un des sites qu'il a classés (pas forcément son vœu 1).

Romuald CHIBILE évoque le fait que l'évaluation par QCM peut poser un problème car elle ne reflète pas complètement ni forcément le niveau du candidat. Lucie CORBIN précise que ce test sera déployé à titre expérimental cette année. Il faudra voir s'il est maintenu ensuite.

→ **Master Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)**

Lucie CORBIN précise que le Master EBEP (ex CAPA SH) est une formation destinée à la base à des enseignants spécialisés pour le premier et second degrés. Cela est couplé à la certification CAPPEI, permettant ainsi la validation d'un bac +5. Il y a environ 30 stagiaires.

Jusqu'à cette année, c'était réservé à des enseignants dans l'Education nationale devant un public EBEP. Mais l'ESPE a reçu une demande d'ouverture vers un public plus large : les professionnels non enseignants exerçant dans champs éducatif, sanitaire, médico-éducatif ou médico-social.

Le document recense notamment les modalités de cadrage des stages pour l'ensemble des stagiaires (enseignants et non enseignants). L'objectif est d'ouvrir le diplôme à d'autres publics sans perdre en qualité de la formation.

→ Master Sciences de l'Éducation

Lucie CORBIN évoque la demande du Département de Sciences de l'Éducation pour le Master Expertise Sociologique et Économique en éducation (ESE) : que les heures d'encadrement de mémoire en présentiel soient 1,5h TD pour un étudiant suivi en M1 et 2,5hTD pour un étudiant en M2. Ceci est conforme avec les heures d'encadrement pour la modalité à distance qui ont été votée au CA de l'université (les maquettes sont identiques pour les deux modalités (présentiel et distance))"

→ UE PAC pour les diplômes du département MEEF 1^{er} degré

Lucie CORBIN précise que cette UE Pratique Artistique et Culturelle est facultative pour les M1 et M2 MEEF 1er degré, optionnelle dans le cadre de leur parcours adapté (20h) pour les M2C, optionnelle pour les DU MEEFA 1er degré (20h).

L'UE ne permet de rapporter des points sur la moyenne finale que si les deux semestres de l'année sont validés par la moyenne obtenue aux enseignements obligatoires. Crédits attribués : 2 ECTS.

L'UE peut être validée sur une année universitaire (M1 ou M2) mais jamais sur deux années universitaires.

Cette UE est proposée pour des raisons d'équité entre les étudiants car les UE transversales ne peuvent pas être suivies sur les sites territoriaux.

Selon les sites, les propositions sont différentes (danse, théâtre et chant choral, ateliers vocaux ou instrumentaux...) et participent à la vie des sites. Cette UE ne compte pas pour la validation du Master.

observ ations	Pas d'observations particulières
--------------------------	-----------------------------------------

➤ Passage en alternance de certaines formations - rentrée 2019

Il est précisé que le passage en alternance concerne le Master Traitement du Signal et des images.

Ce diplôme vise à donner aux étudiants la formation nécessaire pour être rapidement opérationnels dans le monde industriel au niveau ingénieur dans les métiers liés au traitement d'image, imagerie médicale, et de la vision industrielle. Elle se caractérise par un large spectre de compétences acquises qui peut s'étendre des mathématiques appliquées aux procédés industriels, de l'imagerie médicale à la vision industrielle. Trois parcours sont proposés : Image-Vision, Imagerie Médicale, Computer Vision.

observ ations	Pas d'observations particulières
--------------------------	-----------------------------------------

➤ Demandes de modifications de fiches filières - rentrée 2019

Le tableau récapitulatif est présenté en séance. Il comprend plus d'une centaine de pages. Cela s'explique notamment par le resserrement du calendrier dû à la mise en place du logiciel SAGHE. Il est rappelé que les demandes doivent être en conformité avec le Référentiel commun des études. Le document qui sera applicable à la rentrée 2019 n'a pas encore été voté. De ce fait, les demandes n'étant pas conformes à l'actuel RCE sont pour l'instant mises en « stand-by » afin d'être étudiées ultérieurement.

Un focus est fait sur les demandes formulées par l'UFR Sciences de Santé pour la filière Pharmacie.

Christine MARIE, Vice-Doyenne de l'UFR évoque les deux grands changements ayant été votés au Conseil d'UFR le 9 avril 2019 : le projet d'orientation professionnelle (POP) et l'instauration d'une capacité d'accueil dans le parcours Industrie (limitée à 32 étudiants).

Le **POP** est prévu par l'article 5 de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie dans sa version consolidée au 2 septembre 2019.

Le POP a pour objectif d'inciter l'étudiant à réfléchir au métier de pharmacien qu'il souhaite exercer, un prérequis à son choix de parcours (officine, industrie-recherche, biologie). Le POP offre également la possibilité à l'UFR de refuser à l'étudiant l'entrée dans le parcours qu'il aura choisi.

Sur le plan pratique, l'étudiant devra :

- documenter dès la 2ème année dans un portfolio (cahier au format 17 x 22 cm) les 6 rubriques suivantes : UE optionnelles choisies, participation aux forums des métiers, entretiens avec des professionnels, réalisation de stages non obligatoires, description des emplois tenus pendant les vacances. Son absence aux UE tutorées POP (2ème et 3ème année) sera notée dans le portfolio.

- transmettre son vœu à la scolarité durant le 1er semestre de la 4ème année, vœu qui sera accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation. Pour les étudiants s'orientant vers le parcours industrie-recherche, le vœu sera transmis en fin du semestre 2 de la 3ème année aux responsables de parcours.

La capacité d'accueil dans le parcours industrie-recherche étant limitée à 32 étudiants et de façon à offrir aux étudiants la possibilité de poursuivre leurs études de pharmacie (parcours industrie-recherche) dans une autre université, un avis informatif sera donné en fin de 3ème année par les responsables du parcours Industrie aux étudiants ayant fait le vœu de rejoindre ce parcours. Quel que soit l'avis rendu, l'étudiant pourra changer d'université (transfert du dossier possible si le Diplôme de Formation générale en Sciences Pharmaceutique est validé) ou poursuivre sa 4ème année à Dijon. En cas de poursuite à Dijon, son vœu de parcours sera examiné par le Jury d'Orientation Professionnelle selon la procédure précédemment décrite.

Jean-Jacques BOUTAUD précise que ce dossier est actuellement expertisé par la cellule juridique de l'UB (suite au courrier de Christine MARIE) car il n'est pas certain que l'Université puisse décider légalement de mettre en place une capacité d'accueil dans une formation déjà soumise à sélection à l'issue de la PACES.

Des recours ont été envoyés par des étudiants en janvier 2019 lorsqu'une limitation de l'accès au parcours industrie-recherche a été évoquée au sein de l'UFR. La gouvernance de l'Université avait alors demandé à l'UFR de maintenir l'effectif, sans sélection. On s'expose donc à de nouveaux recours si une capacité d'accueil est mise en œuvre. Il rappelle que c'est le Conseil d'Administration qui délibérera *in fine* sur ce dossier.

Christine MARIE précise que les études de Pharmacie comptent de plus en plus de redoublants, voire des triplants ... Or il faut maintenir la qualité de la formation.

Il n'est pas possible d'accueillir autant d'étudiants compte tenu notamment de l'insuffisance des ressources humaines et financières, et de l'incompatibilité de l'emploi du temps avec une augmentation du nombre de groupes d'étudiants.

À Paris, ils limitent l'accès. Maintenant, grâce au POP, il y a une volonté d'aider l'étudiant à s'orienter efficacement, en les alertant bien en amont et en les incitant à travailler leur projet professionnel. Il est précisé qu'avec la future réforme de la réforme PACES, cela pourrait évoluer positivement.

Actuellement, ils sont 37 étudiants dans la filière Industrie. Il est rappelé que le diplôme est celui de Pharmacien. Seule la biologie médicale nécessite d'avoir suivi le parcours Internat.

Actuellement, il y a un entretien pour l'orientation des étudiants. Il faudrait une sélection en fin de troisième année. Cela cadrerait avec ce qui est pratiqué dans le cycle Master. Mais actuellement, c'est au semestre 2 de la 4^{ème} année que le choix du parcours est fait, en déphasage avec le changement de cycle (DFGSP/DFASP).

Romain CHIBILE précise que les élus étudiants « Associatifs et indépendants » ne sont pas favorables à l'instauration d'une capacité d'accueil.

observ ations	Les observations seront relayées en CFVU
--------------------------	-------------------------------------------------

La séance est levée à 17h50.

Le Vice-Président de la CFVU

Validé

Jean-Jacques BOUTAUD

Avis CFVU 10 mai 2019 : favorable moins 1 abstention

Projets internationaux - CP du 2 mai 2019- CFVU 10 mai 2019

A. POUR AVIS

Projets d'échange non-diplômant

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(S) CONCERNEE(S)	PORTEUR DE PROJET	OBJET
1	CANADA	CEGEP André-Laurendeau	IUT Le Creusot	Marianne JAN Alice MERIAUDEAU	Nouvel accord qui permet aux départements MP et GP de l'IUT Le Creusot d'échanger jusqu'à 5 étudiants par année académique avec le partenaire québécois.
2	INDONESIE	Universitas Gadjah Mada (UGM)	IUT Dijon Auxerre (site Auxerre)	Martine GALINDO Pierre DEPLANCHE	Renouvellement d'un accord qui permet aux partenaires d'échanger jusqu'à 4 étudiants par année académique pour des séjours d'étude et pour une durée d'un ou de deux semestres.
3	NOUVELLE ZELANDE	University of Waikato (UW)	ESIREM	Nadine MILLOT	Nouvel accord qui permet aux partenaires d'échanger jusqu'à 5 étudiants par année académique pour des stages dans les labos des deux universités.
4	SINGAPOUR	Nanyang Polytechnic (NYP)	IUT Dijon Auxerre (site Auxerre)	Martine GALINDO Pierre DEPLANCHE	Renouvellement de l'annexe 1 à l'accord-cadre signé en 2014 qui permet aux partenaires d'échanger jusqu'à 2 étudiants par année académique pour des séjours d'étude et pour une durée d'un ou de deux semestres.
5	THAILANDE	King Mongkut's University of Technology North Bangkok (KMUTNB)	ESIREM	Sébastien CHEVALIER	Renouvellement de l'annexe 1 à l'accord-cadre signé en 2016 qui permet aux partenaires d'échanger jusqu'à 5 étudiants par année académique pour des séjours d'étude et pour des stages dans les labos des deux universités.

Annexe financière

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(S) CONCERNEE(S)	PORTEUR DE PROJET	OBJET
6	USA	College of the Holy Cross	UFR Langues et Communication	Christelle SEREE-CHAUSSINAND	Annexe financière 2018/19 à la convention de coopération entre l'uB et le College of the Holy Cross, validée par le CA de l'uB et en vigueur jusqu'en 2021/22. Cette annexe financière détaille les différents services que l'uB offre à un étudiant du College of the Holy Cross au titre de l'année 2018/19, ainsi que la contrepartie en Euro que le College of the Holy Cross doit verser à l'uB pour chacun de ces services. Le montant global est de 14541 €.

Pour info :

- Signature d'une convention d'exécution dans le cadre du programme bilatéral entre la France d'une part, et du Gabon d'autre part, qui permet l'accueil d'étudiants internationaux dans les formations des IUT en France.**
Cette convention est signée entre l'ADIUT, l'Association des Directeurs d'IUT en France, et l'uB pour organiser l'accueil des étudiants dans les formations des IUT.
Grace à ces conventions l'IUT de Chalon reçoit 280 € par étudiant (4 étudiants au total) pour un suivi pédagogique au titre de l'année 2018/19.
- Signature d'un « Addendum » à l'accord de coopération signé dans le cadre du « Joint Master in Medical Imaging and Applications » (MAIA) au Centre Condorcet avec l'Université de Girona et l'Université de Cassino et du Lazio Meridionale.**
L'objectif est d'enlever de l'accord toute référence au programme européen Erasmus+ « Erasmus Mundus Master's Degree » étant donné que le programme n'est plus financé dans le cadre du programme européen. Les modifications sont donc purement formelles et ne changent rien à l'organisation pédagogique de ce diplôme trinational.
- Dans l'incertitude quant au déroulement du Brexit (signature ou non de l'accord proposé par l'UE), dédoublement de tous les accords Erasmus+ avec le Royaume Uni pour sauvegarder les possibilités de mobilité avec nos partenaires britanniques.**